



## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 25 avril 2008

### Service instructeur

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-4-2-8

### Service consulté

### Association Rhénaphotonics Alsace

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'Association Rhénaphotonics Alsace pour la réalisation d'un ouvrage sur le positionnement et le rayonnement de la photonique en Alsace.

L'Association Rhénaphotonics Alsace, pôle optique et photonique d'Alsace, a été créée le 2 mai 2003 par les laboratoires de recherche d'Alsace avec une ambition affichée de révéler l'Alsace comme un centre d'excellence scientifique dans le domaine du traitement et de l'utilisation de la lumière en physique, avec de nombreuses applications transverses industrielles, notamment en biologie (biophotonique) et dans les transports terrestres.

L'Association coopère très activement avec les Pôles de Compétitivité « Innovations Thérapeutiques » et « Véhicule du Futur ».

La démarche essentielle de Rhénaphotonics est de contribuer au développement économique de l'Alsace en partenariat avec la Région et les organismes de tutelle :

- en identifiant les industriels capables d'utiliser les recherches innovantes de l'Université de Haute-Alsace et de l'Université Louis Pasteur,
- en repérant les besoins des industriels des divers secteurs économiques de l'Alsace utilisateurs potentiels de techniques optiques et photoniques,
- en encourageant la création d'entreprises et de start-up en Alsace.

Des entreprises prestigieuses, comme Schlumberger, et des organismes d'Etat, comme la Direction Générale à l'Armement du Ministère de la Défense, ont rejoint l'Association notamment pour les travaux concernant la biophotonique dans le cadre transfrontalier avec la création du Biophoton. L'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis est également membre de l'Association.

La situation frontalière est un atout qui a permis de créer des liens, non seulement avec le Bade-Wurtemberg, la Suisse du Nord, mais également avec l'Université de Franche-Comté et le Pôle Optique Rhône-Alpes.

Implantée à STRASBOURG, elle dispose depuis le 1er mars 2008 d'une « antenne sud Alsace » au Technopole à MULHOUSE.

La Région Alsace soutient très fortement l'Association depuis sa création. Pour 2008, la subvention s'élève à 230 000 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement, pour un budget prévisionnel total de 354 550 €.

La CAMSA a alloué un montant de 7 000 € pour 2008.

Cette année, l'association sollicite également le Département en vue d'obtenir une aide spécifique de 6 000 € qui sera consacrée à la réalisation d'un ouvrage sur le positionnement et le rayonnement de la photonique alsacienne.

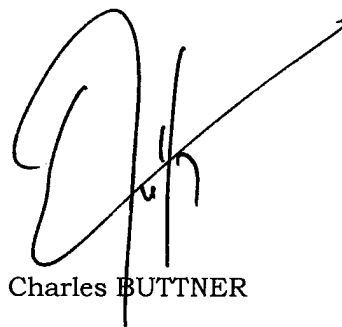
Une subvention de 6 000 € avait déjà été accordée en 2005 pour la publication de l'ouvrage « Biophotonics and Biomedecine ».

Dans le cadre du soutien départemental à la recherche et à l'innovation, il est proposé de réserver une suite favorable à la demande de Rhénaphotonics.

En conclusion, je vous propose :

- d'allouer une subvention de fonctionnement de 6 000 € à l'Association Rhénaphotonics Alsace pour la réalisation d'un ouvrage sur le positionnement et le rayonnement de la photonique en Alsace,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER